

L'objet principal de ce conseil municipal du 29 mars dernier était l'adoption du compte administratif 2022 et du budget 2023 de la commune. L'assemblée a ainsi examiné les quelques affaires inscrites à l'ordre du jour, parmi elles le vote du compte de l'exercice 2022 et de son budget 2023 avec des investissements tournés vers de l'aménagement urbain ou encore de la reconstruction.

Un exercice 2022 pas forcément équilibré

Un étrange silence également sur la tenue du compte administratif 2022, le chiffre des dépenses de fonctionnement, des recettes et de son résultat comptable, n'aura pas été révélé dans le communiqué du 15 décembre 2022, du site officiel de la mairie de Saint-Paul-de-Vence. Notons qu'en 2021, les recettes réelles de fonctionnement s'établissaient à 7,9 M€ avec des pertes liées notamment à l'épidémie du Covid-19, contre 6,3 M€ de dépenses réelles de fonctionnement. Toutefois, les investissements de l'année 2021 de la commune s'avéraient déjà très importantes : 1,55 M€ contre environ 750 000 euros en 2020, avec d'importants travaux de voirie en cours, alors même que les 5,5 M€ de dettes restantes au 31 janvier ne peuvent être remboursées que sur 3 ans et demi ; la commune établissait pourtant un résultat comptable excédentaire définitif de 3,8 M€.. Dans ces conditions, il semblerait alors important d'envisager une restriction cohérente des dépenses de fonctionnement d'autant que la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'État à la collectivité reste en constante baisse.

Un budget 2023 aussi flou que les chiffres

L'équipe opposante met en évidence dans son rapport un compte administratif 2022 faisant apparaître une hausse de plus de 8% des dépenses, avec des investissements bien inférieurs au budget prévu. Quant au projet de **Budget Primitif 2023** de la Ville de Saint-Paul, il devrait selon la commune s'équilibrer à la somme globale de 2,29 M€ - un résultat qui se veut prometteur - mais qu'en est-il vraiment si, selon les opposants, les dépenses de fonctionnement prévues pour l'année 2023 augmenteraient de 25 % par rapport au réel de 2022 (qui était de 8,5 M€), alors que les recettes resteraient stables ? Cela conduirait probablement à des investissements irréalisables ou disproportionnés, une situation financière aggravée de la commune avec une trésorerie négative approchant les 4 M€.. Dans ces conditions, l'agent en charge de la comptabilité, seule à répondre au cours de la réunion, n'a pu donner de réponses claires aux questions légitimement posées par l'équipe municipale, très interrogatrice sur les véritables chiffres que la municipalité prévoit de réaliser. Si certains pensent que les dépenses resteront proportionnées, d'autres en revanche estiment que le budget de fin d'année sera rendu comme toujours mélioratif afin

de masquer les vraies difficultés qui s'annoncent.

Véronique LA ROSA

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

☐ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité